PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

au siège social de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby

Validé lors du Comité Directeur le 22 novembre 2018

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :

Sophie ANDREU, Marie-Christine ARNALDI, Nicolas BARSALOU, Jérôme BOUSQUET, Bruno CHETOUANE, Alain COLLAS, Frédéric COMTE, Alain DENETRE, Michel DESFRERES, Jean-Loup DUJARDIN, Sophie FIEF, Marie-Chantal GAY, Didier GENINASCA, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Bernard JACQUES, José MACHADO, Peter MACNAUGHTON, Jean-Charles MASCETTI, Henri TOMAS, Arnaud TOURTOULOU, Alain TRONQUET

Excusés :

Thierry ALLIESSE, Franck BOUCHER, Stéphanie CHANAUD, Sébastien DHOM, Véronique DUBOIS VINCENT, Mariane GRUEL, Elisabeth KARIOTAKIS, Stéphanie LOYER, Jean-François MICHELON, Valérie PHILIPPE, Jean-Luc PUSSACQ, Michel RUMEAU, Jean-Claude SKRELA, Paul TREMSAL

Absents :

Claire ESCALET, Laurent LAGUERRE, Marie-Cécile LE BERRE, Gaëlle TELLO

Membres de droit

Présents :

Jean-Louis BIASIN (75), Thierry CHEVALIER (78), Gilbert DERUS (95), Thierry DESRUES (77), Jean-Claude GRECO (92), Jean-Claude MARTINEZ (94)

Excusé :

Jean-Pierre GUINOISEAU (93)

Absent :

Patrick GUYMARD (91)

INVITES :

Présents :

Sylvain BERNARD, Franck CIBOIS, Bertrand TERRIER, Jean-Louis WEBER

Absent :

Christophe RENAULD

Le jeudi 13 septembre 2018, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis au siège de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby – 9, Rue Omer Talon – 75011 Paris, sur convocation écrite faite par le Président en date du 5 septembre 2018.

La feuille de présence a été signée par chaque membre.

Le quorum étant atteint, 28 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 26 juin 2018
3. Actualités fédérales et régionales
4. Présentation de la révision du budget 2018/2019
5. Présentation et validation du processus de financière de la Ligue
6. Organisation des compétions jeune M16 et M18/M19 2018/2019
7. Point d'avancement du projet « Maison du rugby » stade Raoul Montbrand
8. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Florian GRILL invite Philippe WOLAK de la société Orange, partenaire de la Ligue Régionale, afin de procéder à la remise des chasubles « arbitre, chut j'apprends » à l'attention des écoles de rugby franciliennes. Cette action a été lancée par le groupe de travail écoles de rugby.

Le Président remercie la société ORANGE de s'associer à la Ligue Régionale pour cette action majeure afin d'assurer une meilleure reconnaissance de ces jeunes arbitres et de lutter contre les incivilités qui est l'un des 16 chantiers de la LIFR.

Bruno CHETOUANE, représentant du Pôle école de rugby en l'absence d'Elisabeth rappelle l'objectif de cette action.

Pour conclure, Florian GRILL et Philippe WOLAK remettent symboliquement à chaque représentant des Comités Départementaux une chasuble (*photo ci-dessous*).



I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et propose d'aborder l'ordre du jour.

a - 1 minute de silence pour les décès récents de proches de la famille du rugby franciliens ou français.
Pierre CAMOU, Louis FAJROWSKI, Jules GOUBIN, l'épouse d'Armand PERIE, le papa de Bertrand TERRIER, le dirigeant de Suresnes et tous les autres pour qui nous avons une pensée.

b - sans transition focus sur la semaine des écoles de rugby du 15 au 22 septembre avec 95 écoles de rugby franciliennes participantes!
- Belle opération en cette rentrée complexe.
- nécessité pour tous d'être présents sur le terrain pour AIDER nos clubs.
- à date 11% de baisse versus l'année passée mais Ovale ne marchait pas hier et il nous manque un samedi donc les chiffres sont peut-être meilleurs.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 26 JUIN 2018

Bernard JACQUES présente le procès-verbal de la réunion du 26 juin et demande aux membres du Comité Directeur de lui donner toute modification qu'ils verraient utile dans les 8 jours, après ce délai le procès-verbal sera adopté.

III. ACTUALITES FEDERALES ET REGIONALES

A - Actualités fédérales :

Florian GRILL intervient sur les sujets suivants :

1 - Séminaire des présidents de Ligues et CD le 25 et 26 septembre
- beaucoup de questions sur le plan emploi et le rôle des CD dans ce cadre.

2 - Retour sur dernier Comité directeur FFR à Lourdes

a) Bon séminaire sur la santé des pratiquants
- Plusieurs idées parmi les 31 propositions reprises même si on m'a reproché de les avoir formulées.
- C'est le fruit de très nombreux retours de tous car 500 contributions.
- je regrette juste que le dossier du dopage n'ait pas été traité et qu'on ait pas assumé une non recommandation du casque.

b) Pour info je n'ai pas voté les Procès-verbaux car :
- aucune intervention des participants ne sont reprises
- des décisions majeures (Convention stade de France, transfert des droits marketing de France 2023) ne passent pas par le Comité directeur alors que l'article 14 de nos règlements généraux stipule clairement que « le Bureau Fédéral ne peut traiter lui-même que les questions dont l'importance ne justifie pas l'intervention du Comité directeur ou celles dont l'urgence ne permet pas d'attendre la prochaine réunion du Comité directeur ».

c) On vote une Charte de l'élu qui insiste à juste titre sur la question des conflits d'intérêt.

d) Quelques évolutions règlements F.F.R.
- Possibilité offerte aux commissions de contrôles de diligenter un auditeur externe ce que je pense être une mesure tout à fait positive.
- augmentation du nombre de membres F.F.R. et L.N.R. au Conseil supérieur de la D.N.A.C.G. en passant de 2 à 3 membres pour chacun.
- introduction de la notion d'incessibilité du numéro d'affiliation pour éviter que des clubs déposent d'un côté et reprennent vie de l'autre
- Abandon des sanctions financières quand d'autres sanctions sportives sont associées ; mais maintien des sanctions financières quand c'est la seule sanction.

- ⇨ José MACHADO : A vérifier pour les cartons?

- possibilité d'intégrer un club dans une division inférieure aux divisions fédérales (et donc en territorial) sous réserve de l'accord de la Ligue et à condition que le club ne soit pas qualifiable en championnat de France et ne puisse pas monter pour deux ans.
- Précision sur les règles pour la Fédérale 2 féminine : passer à la Catégorie C et non C' ==> ce qui signifie que ce niveau féminin ne pourra pas pousser les mêlées sur 1m50 (ce qui était le cas en C').

e) Date de brassage pour les jeunes
- la date du 9 septembre est maintenue.
- la FFR rappelle simplement que la préparation estivale est clé pour ces jeunes qui souhaitent évoluer à haut niveau
- et qu'on ne peut changer la date de reprise à la demande d'une minorité
 - ⇨ Jean Loup DUJARDIN : rappeler à la FFR que les franciliens ne sont pas là en août et qu'il y a un principe de réalité.
 - ⇨ Bernard JACQUES : il aurait fallu que les modifications réglementaires se passent dans la première 15aine de juillet au plus tard!

f) Reconduction du partenariat Orange sur les mêmes bases jusqu'en 2024.

Convention avec le Stade de France
- 36 matchs sur les 7 prochaines années au Stade de France, soit un peu plus de 5 matchs par an en moyenne, y compris la finale du TOP 14.
- environ 40 M€.

g) Commission d'appel FFR
- Maurice BUZY PUCHEUX, Vice-Président de la FFR a informé de la démission de Jean Daniel Simonet de la Présidence.
- Une nouvelle composition a été votée par le Comité directeur avec Dominique Petat comme nouveau président avec un suppléant proposé par la FFR et un proposé par la L.N.R.

h) Rugby à 7
- Alban MOGA rappelle les résultats de la Coupe du monde et notamment le beau parcours de nos féminines.
- on vote l'accord avec la L.N.R. sur le 7 qui doit permettre d'alimenter l'Equipe de France
- le principe général étant d'avoir par club pro un espoir et un joueur identifiés et fléché pour le 7

i) Contrôle du Salary Cap
- à l'initiative de la L.N.R. une commission spécialisée à été créée pour la saison 18/19
- le Comité directeur de la FFR ajuste son règlement pour permettre à ladite commission d'agir sur les constats de la saison 17/18.

j) Date du prochain Congrès F.F.R.
- il se tiendra le 29 juin à Nantes

B - Actualités régionales

Bernard JACQUES intervient sur les sujets suivants :

1 - Organisation
- A noter : une bannette à votre nom au premier étage au fond du couloir
- penser à bien répondre pour vos venues

2 - deux ajustements sur l'organigramme
- Marie Chantal GAY pour les clubs de série,
- Commission médicale : constituée par Gaelle TELLO.

Thierry DESRUES / Jean-Claude MARTINEZ :

- Peut-on proposer des noms à Gaelle Tello.

Florian GRILL :

- Oui bien sûr et même au contraire, il nous faut plus de médecins impliqués dans le rugby amateur. Nous en manquons !

3 - Terrains : on est passé de 16% à 47% de terrains qualifiés ! Ce qui est une superbe nouvelle !

- Georges QUEYROL a été admis à la commission nationale de la qualification des terrains pour participer à la réflexion sur les conditions de qualification.

Thierry DESRUES :

- demande si on peut avoir le détail par département

Bernard JACQUES :

- Michel DESFRERES et Georges QUEYROL préparent le tableau par CD

4 - Représentant féminines

- Patrick GUYMARD
- Marc Henri KUGLER

José MACHADO :

- la présidente de Marcoussis n'a-t-elle pas été nommée?

Bernard Jacques :

- oui mais au niveau FFR

5 - Réunion secrétaire généraux de Ligue

a) on a de la chance d'être dans une Ligue qui n'a pas beaucoup changé.

- pas facile pour eux.
- 12 Ligues sur 13 ne savent pas ce que deviennent leurs C.T.L.
- Bernard est intervenu auprès de Christian Dullin.

Thierry DESRUES :

- demande si la FFR peut donner une garantie écrite sur le maintien des postes subventionnés tant que le titulaire est en poste.

b) rassemblement : le club support mentionné en premier

Jean-Claude GRECO :

- il est hors de question que les noms des clubs n'apparaissent pas et c'est donc la bonne décision.

c) match France Fidji : invitation de toutes les écoles de l'Ile-de-France + 700 Représentants Fédéraux + Administratifs des Ligues + Départements ?

José MACHADO :

- pas une bonne nouvelle, que pouvons-nous faire ?

Florian GRILL :

- je vais écrire à la FFR pour demander si possible d'avoir une subvention pour la Ligue, le CD ou les clubs qui vendent des billets ? Dommage pour la FFR de se priver d'un réseau de distribution des places

d) dotations

- jeu de maillot Coq Sportif : contact sur novembre décembre pour livraison via Intersport.
- ballon : 1 pour 5 licenciés 40 % T3, 40 % T4, 20 % T5

Franck CIBOIS :

- remise A la soirée des champions le 19 novembre

e) Animation du centenaire : 2019 : demander à chaque club de retrouver un maillot historique pour présentation.
- soirée le lundi 13 mai 2019

f) Christian Dullin souhaite connaitre les dates d'AG des départements

g) Vérifier les licences des Présidents, Secrétaires, Trésorier.
- projet FFR de retirer des compétitions les gens qui n'ont pas de licence.

h) Licence des soigneurs
- - projet de 500 euros de pénalité.

Michel DESFRERES :

- juridiquement on n'a pas le droit d'interdire un banc de touche à qqun qui n'a pas SOI

Bernard JACQUES :

- indique qu'on peut poser la question à Alice de Robillard

José MACHADO :

- les gens qui sont BE ou BF sont-ils SOI?

Alain COLLAS :

- il faut quand même que ce soit coché.

José MACHADO :

- ne soyons pas plus royalistes que le roi

Marie-Christine ARNALDI :

- redire aux clubs qu'ils valident le dossier soigneur pour toutes les équipes.

Sylvain BERNARD :

- officiel de match applique bien sûr la règle.

Conclusions :

- A court terme on assure une grosse information sur le sujet au club.

i) Système JENJI pour les notes de frais.

Thierry DESRUES :

- sur le paiement des arbitres

Sylvain BERNARD :

- si marqué L.I.F.R. ça passe dans le système paiement par la Ligue
- si marqué FFR paiement par le club.

j) Coupe du monde 2023
- chaque Ligue devra constituer un comité local d'organisation.

Florian GRILL intervient sur les sujets suivants :

1 – Extension du Carton Bleu
- la FFR donne la possibilité aux Ligues d'aller plus loin qu'Honneur
- extension PH (Equipe 1) dès la rentrée

- travail sur possible extension à compter de janvier sous réserve validation/ formation de nos arbitres d'ici là sachant que traitement administratif.
- j'espère pour ma part qu'on aura été en mesure de faire le nécessaire car je préfère qu'on soit prudent.

José MACHADO :
- tant qu'on n'a pas réglé la question du neuro ne peut pas voter car la question du retour sur le terrain n'est pas claire.

Alain COLLAS :
- l'arbitre peut demander de sortir à un joueur sans forcément mettre le carton bleu.

Bernard JACQUES :
- le délai de 10 jours si on met le certificat médical peut prendre du temps.

Jean-Loup DUJARDIN :
- principe de précaution.

Didier GENINASCA :
- à quoi sert le carton bleu? et quid des entrainements?

Bruno CHETOUANE :
- veut noter que dans la réforme FFR de la formation pour les jeunes, notre pratique et nos nouvelles règles en Ile de France ont été reprise a minima et il le regrette.

Arnaud TOURTOULOU :
- il faudrait limiter le nombre de remplaçants

Didier GENINASCA :
- d'autant que la règle a eu un impact sur le rugby amateur

Florian GRILL propose de voter sur l'extension du carton bleu à la Promotion Honneur pour la saison 2018/2019.

Le Comité Directeur approuve à la majorité l'extension du carton bleu à la Promotion Honneur (17 voix Pour, 1 voix Contre Didier GENINASCA, 5 abstentions Bruno CHETOUANE, Thierry CHEVALIER, Frédéric COMTE, Thierry DESRUES et José MACHADO)

2 - Difficultés RH
- une salariée administrative en moins
- un salarié sportif en moins
- flou sur les C.T.L. remonté par Bernard Jacques prévus au 1er septembre et décalé à date.

3 - Difficultés financières
- Alain en parlera on s'en sort mais le budget est de plus en plus tendu
- la bonne nouvelle c'est d'avoir sauvé les subventions D.R.J.S.C.S. et du Conseil Régional
- et Arnaud fait le maximum sur les partenariats.
- mais difficile car pratiquement 400 K euros à rattraper :
 ==> 240 K euros de baisse F.F.R. (90 K€ billetterie + 40 K€ subvention + 40 K€ subvention + 2 x 35 postes)
 ==> 50 K euros de pertes des départements
 ==> 104 K euros de charges C.T.C. à payer en année pleine

4 - Face à cela et pour faire face avec ressources limitées pour aider les clubs malgré tout. :

a) Vidéo de rentrée gratuite qui valorise un rugby de mouvement dans les écoles de rugby !
- plus de 50 000 vus !

b) Partenariats élargis avec Racing et Stade Français qui permet d'inviter des écoles de rugby et d'aider les clubs

c) Nouveauté avec 1000 ballons pour doter 500 écoles !
- les CD et les cadres sportifs des départements quand il y en a doivent remonter les besoins et les listes
- seule contrepartie : avoir une photo.

d) Refonte complète du BO avec document à télécharger.

5 - Lancement d'un 16ème chantier : développement du rugby dans les quartiers prioritaires de la ville
- exemple Equipe de France de foot.

Bernard JACQUES :
- important que Francis Jouberton contacte la cohésion sociale

Jean-Loup DUJARDIN :
- connait bien le sujet : a été conseiller technique de Rocard et de Borloo et il faut que ce soit dans la cohésion sociale. Si on veut avoir une bonne politique au sens platonicien du terme, ça doit être repris par le territoire qui doit s'approprier les outils. L'idée est excellente. N'oublions pas l'Europe : la Ligue pourrait présenter un dossier.

Jean-Claude GRECO :
- important de reprendre la main et notamment savoir ce que font les clubs. Le City Tour avait fédéré les troupes. Ne pas se priver de faire un dossier de ce type et que ce soit un levier financier. On ne vient pas naturellement au rugby dans les villes populaires.

Florian GRILL confirme qu'il est important d'organiser une réunion du groupe de travail Cohésion Sociale avec la présence de Bertrand TERRIER et Francis JOUBERTON. Il demande ensuite au Comité Directeur de se prononcer sur le rajout de ce 16ème chantier dans le projet de la Ligue Régionale.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la mise en œuvre de ce 16ème chantier

IV. PRESENTATION DE LA REVISION DU BUDGET 2018/2019

Alain COLLAS présente la révision du budget 2018/2019 (*Voir document joint en annexe 1)*.

Ci-dessous les éléments majeurs de cette révision budgétaire :

Slide n° 3 :
- Fonctionnement baisse de 32 646 € (essentiellement due à la baisse de licenciés)
- Aide à l'emploi ramenée à 40 800 €
 - 1 salarié à temps plein : 35 000 €
 - 1 salarié sur 2 mois : 5 800 €
- Suppression du fonctionnement de Lakanal devenu Académie gérée directement par la F.F.R.
- Suppression Services Civiques aide pour ordre
- Kilomètres sélections sur la base d'une seule sélection
- CREF de Brétigny aide renouvelée pour 2018/2019
- Planète Ovale / scolaire déjà reçu pour versement aux établissements scolaires concernés
- Soit un récapitulatif des subventions F.F.R. estimé à 719 257 €

Slide n° 4 :
- Les autres subventions de la D.R.J.S.C.S. et C.N.D.S. dont les montants portés suite à la notification des subventions pour l'année 2018 avec une satisfaction, le maintien quasi même niveau que la subvention 2017.
- Il en est de même pour la Région Ile-de-France, alors que nous avions aussi craint une baisse de l'ordre de 30 % soit + 46 100 €.

Slide n° 5 :

- Au niveau des recettes de fonctionnement juste un ajustement au niveau des participations diverses à 5 000 € (recettes sur activités ludiques des arbitres, rugby à 5 et produits diététiques pour le C.R.E.F.).
- Soit un total des recettes de fonctionnement à 500 700 €.

Slide n° 6 :

- On a donc un récapitulatif des recettes de 1 439 457 €.

Slide n° 8 :

- Au niveau des dépenses :
 - Ajustement à la baisse des fournitures d'entretien et d'équipement et des dépenses diverses par recherche d'économies possibles (21 100 €).
 - Concernant les locations, une hausse apparaît de 7 000 € due à l'éventualité de la prise en charge à venir de la location de 2 minibus pour Lakanal.

Slide n° 9 :

- La baisse des rémunérations intermédiaires et honoraires est en totalité due à la baisse des frais de Kiné, Ostéo, médecins prévue pour les sélections de 13 000 à 2 000 €.
- Les frais de déplacement missions et réceptions se retrouvent revalorisé à + 62 500 € dû à la réorganisation de l'ensemble de l'équipe technique de la Ligue qui d'ailleurs a aussi une incidence sur les taxes, sur les salaires et les charges de personnel avec l'intégration de 2 C.T.L. à compter du 01/09/2018 et de 13 C.T.C. à compter du 01/01/2019 (sur 6 mois) et le non remplacement de Vincent OUZET (départ) et de Jérôme LAMANDA (qui deviendrait C.T.L.).
- En intégrant aussi une revalorisation salariale de l'ensemble du personnel, conséquence du départ d'une salariée au niveau du siège et du non remplacement du responsable du C.R.E.F.
- Juste une rectification concernant les impôts et les taxes sur rémunération des charges mal imputées avec les dépenses de la médecine du travail et autres.

Slide n° 10 :

- Baisse des subventions versées liée à la variation des subventions reçues pour reversement (Lakanal subvention aux élèves / services civiques).

Slide n° 11 :

- Soit un total des dépenses de 1 497 888 €

Slide n° 12 :

- Ainsi on obtient un résultat prévisionnel à – 58 431 € (quasi identique à celui présenté lors du comité directeur du 26 juin 2018)

Slide n° 14 :

- En conclusion un budget 2018/2019 équilibré par intégration de ce déficit au niveau des produits des activités annexes.

José MACHADO :

- Qui est l'employeur des C.T.C.?

Jean Claude Martinez :

- Cela représente un cout de faire les fiches de paie.

Florian GRILL :

- La Ligue est l'employeur. A ce sujet il y a une grosse question sur le contrat avec la F.F.R. qui ne peut être signé si le projet de contrat reste en l'état. On a une subvention d'un an pour uniquement la masse salariale et les charges. Les Ligues prennent le risque social en plus des frais des C.T.C. et effectivement il y a des frais additionnels pour établir les contrats, les fiches de paie.

José MACHADO :

- On ne voit pas la modification territoriale dans les comptes.

Alain COLLAS :

- la sortie de 100 K euros n'est pas encore faite mais c'est un mouvement de bilan, pas dans le compte de résultat.

José MACHADO :

- Quelles sont nos moyens financiers et nos réserves?

Florian GRILL :

- on avait une trésorerie de 500 K euros correspondant à 6 mois de masse salariale environ ce qui est nécessaire. Avec ce que nous devons verser avec la perte des départements on va tomber à 400 K euros environ. SI nous devions avoir les 13 C.T.C. en plus on aurait un problème de trésorerie car à mon sens pas assez de trésorerie au regard de la masse salariale.

Nicolas BARSALOU :

- la situation pourrait être vite grave sur le rythme actuel car avec les C.T.C. en année pleine on aurait 150 K euros de pertes en année pleine.

Florian GRILL :

- sans les C.T.C. on serait à l'équilibre et le contrat sera une vraie négociation avec la FFR. En l'état nous n'avons pas forcément les moyens de le signer. C'est dommage car la réforme est intéressante.

Jean-Claude GRECO :

- il faut se féliciter sur l'absence de baisse de la D.R.J.S.C.S. pour l'Ile-de-France alors que baisse de 30 % était prévue. Dans les départements c'est 50% de baisse !! Se félicite de la position du président du Comité olympique. Attention pour le mouvement sportif français. Ne sait pas si a des réponses négatives à donner. Dire stop et avoir le courage de marquer le coup. Notre fédération est à la remorque sur le sujet. Comment aider les départements.

Florian Grill :

- Quand on n'a pas de moyens on a des idées pour aider les départements : ballons pour le monde scolaire, poteaux en mousse… Il n'est pas logique de baisser les subventions des Ligues quand le nombre de licencié est à la baisse. Ça devrait être l'inverse car c'est localement qu'on peut agir dans les Ligues et les départements pour contrer la baisse des licenciés. Il faut aussi se battre pour garder le C.R.E.F. de Brétigny pour les féminines.

Alain COLLAS :

- courrier envoyé à la F.F.R. pour signaler que pas logique que les véhicules de Lakanal soient payés par la Ligue et donc les clubs amateurs, on essaie de négocier ce point.

Pascal GIRAUD :

- ce n'était pas prévu au programme que les frais des C.T.C. soient à notre charge. Pas normal.

Arnaud TOURTOULOU :

- on nous demande de vendre des partenariats mais c'est plus simple à dire qu'à faire. Nous n'avons rien à vendre. Le rugby amateur francilien n'apporte pas une vraie visibilité. Le Règlement Général sur la protection des Données [R.G.P.D.] complique encore la donne puisqu'on ne peut pas vendre le fichier. Le rugby est noyé en Ile-de-France et ce n'est pas parce que le territoire est riche que les partenaires vont affluer.

Florian GRILL propose de passer au vote sur cette présentation du budget.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le budget révisé de la Ligue Régionale pour 2018/2019

V. PRESENTATION ET VALIDATION DU PROCESSUS FINANCIER DE LA LIGUE

Alain COLLAS présente le processus financier de la Ligue régionale (*voir document joint en annexe 2*).

Ce document permet de définir les procédures financières mises en œuvre au sein de la Ligue Régionale pour assurer :

- Le contrôle financier en général
- La gestion des valeurs (réception / suivi)
- La gestion des commandes fournisseurs (y compris délégation de signature des bons de commande)
- La validation des factures fournisseurs

Florian GRILL propose de passer au vote sur cette présentation du processus financier.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité ce processus financier

VI. ORGANISATION DES COMPETITIONS JEUNES M16 ET M18/M19 2018/2019

Thierry CHEVALIER présente l'organisation des nouvelles compétions jeunes M16 et M18/M19 pour la saison 2018/2019 *(voir document joint en annexe 3).*

Nicolas BARSALOU :

- une bonne réforme mais une génération sacrifiée avec la disparition des Belascains qui est dommage même si les clubs n'ont pas joué le jeu.

Jean-Claude MARTINEZ :

- on est dans le rugby et au mois de juin les clubs ne savent pas à quel niveau ils vont s'inscrire.
- pense qu'il faut reconduire tous les ans une inscription.
- le rugby à XII on jouait un match complet… A X on va faire des quadrangulaires…
- championnat à X il va y avoir toutes les équipes qui jouaient à XII mais beaucoup d'autres équipes qui n'ont pas les effectifs…
- tous les ans il faudra maintenir le système des inscriptions en septembre et démarrer le système

José MACHADO :

- que fait-on d'une équipe de Ligue 1 défaillante ?

Didier GENINASCA :

- elle peut descendre dans la division en dessous.

Jean-Claude MARTINEZ :

- deux clubs se sont désengagés en - de 18 ans au regard de la date du 9 septembre qui n'est pas logique.

Thierry DESRUES :

- pense que les chiffres des licenciés s'annoncent mauvais.

Marie-Christine ARNALDI :

- le 10 ne doit pas être un engagement par dépit. Il faut défendre la nouvelle forme de jeu.
- la voie royale vers le jeu d'évitement.

Florian GRILL :

- il faudra envoyer des videos sur le Rugby à X pour vanter la pratique qui est vraiment intéressante.

Didier GINENASCA :

- le jeu à 7 et le jeu à X existe pour tous les clubs.

Jean Claude GRECO :

- on est tous dans une situation d'anxiété sur les effectifs dans nos clubs
- combien d'ententes….???
- ce qui l'importe c'est de voir si la tendance est confirmée ou pas…

Bernard JACQUES

- a demandé à Gerard DAVIOT de regarder les rassemblements et de nous faire un point.

Didier GENINASCA :

- ce qui est inquiétant c'est que 3 clubs de Fédérale aient mis la clé sous la porte.

Jean-Claude MARTINEZ :

- pillage sur des équipes jeunes.

Florian GRILL :

- le pillage des - de 14 ans est un vrai problème et leur déracinement aussi. A demandé à Bertrand Terrier de faire un point sur le sujet et de proposer une solution pour que ces gamins dans chaque département jouent des rencontres à plus haut niveau et se forment mais EN RESTANT DANS LEURS CLUBS. Déraciner un gamin avant 14 ans est absurde. Bertrand doit en parler avec le Pôle écoles de rugby puis on échangera avec les clubs professionnels.

VII. POINT D'AVANCEMENT DU PROJET « MAISON DU RUGBY » STADE RAOUL MONTBRAND

Florian GRILL dresse un point d'avancement du projet de la « Maison du Rugby ».

Quelques rappels :

- objectif initial : garder 2 terrains
- ce projet est en passe d'être gagné car politiquement le département mentionne les 2 terrains comme une obligation du cahier des charges.
- voilà pour le côté positif.

La difficulté :

- Comme mentionné depuis le début, la L.I.F.R. ne peut participer à l'opération qu'à la hauteur de la cession de la rue Omer Talon pour la part qui la concerne soit 2,7 M d'euros.
- on ne pourra le faire que si la FFR s'engage sur le sujet par écrit.
- Privilégier la piste du Five est l'option la plus abordable financièrement pour nous mais c'est prendre le risque de tout perdre.
- Dans tous les cas (Five ou Sport dans la Ville), le projet ne peut pas se faire sans subventions :

==> Nous avons un accord de principe du Conseil régional pour 1 M d'euros, mais on ne sait pas sous quelle forme à date

==> l'engagement écrit de la FFR reste dans tous les cas nécessaire.

Cet engagement écrit de la FFR doit porter sur :

- la phase études que nous n'avons plus les moyens de financer
- la phase intermédiaire entre le début de la construction si elle devait se faire et la cession des locaux de la rue Omer Talon.
- sachant qu'il faudrait clarifier si cet engagement porte pour une seule option, sur les deux ou sur aucune des deux : seulement la plus économique (Five) ou également la plus couteuse (Sport dans la Ville) si on veut sécuriser l'opération ou aucune des deux.

Un mail a été envoyé à Bernard Laporte et Alexandre Martinez concernant les questions ci-dessous :

- La FFR est-elle prête à apporter une garantie écrite sur le montage de l'opération?
- La FFR est-elle prête à subventionner ou prendre en charge le cout des études amont?
- La FFR souhaite-t-elle que nous abandonnions le projet Sport dans la Ville (impossible à réaliser sans son soutien) au seul profit du projet Five plus économique quitte à prendre le risque que l'opération ne se fasse pas?

Florian GRILL demande au Comité Directeur de se prononcer par rapport aux points suivants :

- Sur la stratégie mise en œuvre ;
- sur le fait que la L.I.F.R. ne peut pas dépenser plus que ce qu'elle retirera de la vente de la rue Omer Talon (pour tenir l'engagement que le projet NE COUTE RIEN AUX CLUBS FRANCILIENS) ;
- sur la nécessité d'obtenir des garanties écrites de la FFR sur ce dossier sans lesquelles on ne peut pas avancer.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette démarche

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h56.

Fait à Paris, le 13 septembre 2018.

Le Président	**Le Secrétaire Général**
	
Florian GRILL	**Bernard JACQUES**

ANNEXE 1

Révision du budget 2018/2019

BUDGET
SAISON 2018-2019

Comité Directeur du 13 septembre 2018

1

Les Recettes

Subventions Fédération Française de Rugby

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
Fonctionnement	454 646	**422 000**
Salaires	105 000	**40 800**
Lakanal (fonctionnement)	65 500	
Lakanal (salariés)	30 000	30 000
Services Civiques	7 500	
Comités Départementaux (C.R.T.)	100 000	100 000
Arbitres	30 000	30 000
Visioconférence	1 500	1 500
Pass Rugby	2 000	2 000
Subvention C.E.T.	9 500	9 500
Kilomètres sélections territoriales	15 000	**2 000**
C.R.E.F. de Brétigny		**50 000**
Planète Ovale / Scolaire		**31 457**
TOTAL	**820 646**	**719 257**

Autres Subventions

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale d'Ile-de-France		
C.E.T.	4 600	**7 000**
Lakanal	2 000	**3 500**
C.R.E.F.	12 000	**23 000**
Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)	59 000	**45 000**
Plan Sport Emploi	15 000	**30 000**
Conseil Régional d'Ile-de-France	80 800	**111 000**
TOTAL	**173 400**	**219 500**

Recettes de fonctionnement

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
Mécénat arbitres	16 000	16 000
Partenariat	18 000	18 000
Participations diverses	10 000	**5 000**
Prestations diverses	4 500	4 500
Formations	100 000	100 000
Indemnité de formation	40 000	40 000
Mutation		
- Part F.F.R.	28 000	28 000
- Part Ligue	24 000	24 000
Cotisations clubs	48 000	48 000
Engagements clubs	33 000	33 000
Bulletin Officiel	16 200	16 200
Commissions Régaliennes	135 000	135 000
Loyers reçus	11 000	11 000
Réception arbitres	15 000	15 000
Réserve investissements	7 000	7 000
TOTAL	**505 700**	**500 700**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RECETTES

Recettes organisations	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
Cotisations des clubs	97 200	97 200
Prestations Services	192 000	192 000
Activités annexes	182 500	**177 500**
Participations diverses	18 000	18 000
Subventions		
F.F.R.	820 646	**719 257**
DRJSCS et CNDS	92 600	**108 500**
Conseil Régional	80 800	**111 000**
Produits exceptionnels	16 000	16 000
TOTAL	**1 499 746**	**1 439 457**

Les Dépenses

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
ACHATS	**170 600**	**160 400**
Prestations de services	70 500	**63 800**
Fournitures non stockables	4 600	4 600
Fournitures d'entretien et équipement	75 500	**72 000**
Autres fournitures	20 000	20 000
SERVICES EXTERIEURS	**223 800**	**213 200**
Locations	83 700	**90 700**
Entretiens et réparations	42 000	42 000
Assurances	5 000	5 000
Documentations	1 500	1 500
Divers (récompenses, frais manifestations, …)	91 600	**74 000**

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	**260 500**	**316 500**
Rémunérations intermédiaires et honoraires	74 500	**63 500**
Déplacements, missions et réceptions	141 500	**204 000**
Frais postaux et télécommunications	43 500	**46 500**
Services bancaires	1 000	1 000
Publicité / Publication		**1 500**
IMPOTS ET TAXES	**78 500**	**62 050**
Impôts et taxes sur les rémunérations	11 000	
Taxes sur les salaires	34 500	**27 050**
Taxes foncières	33 000	**35 000**
CHARGES DE PERSONNELS	**515 500**	**473 281**
Rémunérations	377 200	**320 515**
Charges sociales	136 000	**131 906**
Médecine du travail / autres	2 300	**20 860**

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**220 200**	**182 957**
Sous-traitance	15 000	15 000
Subventions versées	205 200	**167 957**
CHARGES FINANCIERES	**9 500**	**9 500**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	**80 000**	**80 000**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

DEPENSES

	Au 15/05/2018	Au 13/09/2018
Achats	170 600	160 400
Services extérieurs	223 800	213 200
Autres services extérieurs	260 500	316 500
Impôts et taxes	78 500	62 050
Charges de personnel	515 500	473 281
Autres charges de gestions courantes	220 200	182 957
Charges financières	9 500	9 500
Dotations aux amortissements	80 000	80 000
TOTAL	1 558 600	1 497 888

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Le Résultat prévisionnel

	Au 15/05/2018	Au 30/09/2018
RECETTES	1 499 746	1 439 457
DEPENSES	1 558 600	1 497 888
RESULTAT	-58 854	-58 431

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Le Budget équilibré

Le Budget 2018 /2019

CHARGES		PRODUITS	
Achats	160 400	Produits des Activités annexes	89 931
Services Extérieurs	213 200	Partenariat	18 000
Autres Services Extérieurs	316 500	Recettes Organisations	435 200
Impôts et Taxes	62 050	Subventions	938 757
Charges de Personnel	473 281	Produits Exceptionnels	16 000
Autres Charges de Gestion Courante	182 957		
Charges Financières	9 500		
Dotations aux Amortissements	80 000		
TOTAL	**1 497 888**	**TOTAL**	**1 497 888**

ANNEXE 2

Processus financier de la Ligue Régionale

PROCEDURES FINANCIERES

Comité Directeur du 13 septembre 2018

1

La gestion des procédures financières est sous le contrôle :

- **Du Trésorier Général**
- **Du Directeur Administratif et Financier**
- **De la Comptable**
- **Du Responsable de la billetterie**
- **Du Commissaire aux Comptes**

L'expression d'une sollicitation financière doit toujours être basée sur la mise en œuvre d'actions intégrées au programme de la Ligue régionale.

Gestion des valeurs – réception / suivi

Chèques

Vérification à réception : mentions obligatoires (ordre, montant en chiffres et lettres, signature et date)

Sécurisation (bénéficiaire « tampon LIFR », endos, mise en dépôt dans un coffre de transfert)

Espèces

Réception (double signature, identifiées déposant et recevant)

Sécurisation (dépôt dans un coffre de transfert)

Gestion des valeurs – réception / suivi

Billetterie

Gestion / Suivi : bordereau / référence des places, et du règlement (chèque de préférence)

Timbres d'affiliation

Suivi : référence des timbres remis

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Commandes

Commande = mise en œuvre d'actions intégrées au programme de la Ligue Régionale.

Toute demande d'achat est liée à un bon de commande.

La demande est établie par l'élu responsable de la commission ou du groupe de travail ou son délégataire.

La demande est ensuite transmise au Directeur Administratif et Financier pour étude.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Commandes

Pour être validé, le bon de commande devra comporter :

- **simple visa si commande inférieure ou égale à 1 000 €**
- **visa impératif du Président ou Secrétaire Général ou Trésorier Général si commande supérieure à 1 000 €**
- **double visa du Président et Secrétaire Général ou Trésorier Général si commande supérieure à 5 000 €**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Commandes

Le Comité Directeur sur demande du Bureau peut décider de mettre en place une commission d'Appel d'Offre qui remettra ses conclusions au Comité Directeur pour décision définitive.

Sinon, les fournisseurs référencés sont consultés (en priorité les partenaires de la Ligue Régionale).

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Validation de la facture

Dès réception de la facture à la Ligue, elle est transmise au Directeur Administratif et Financier qui rattachera la facture au bon de commande et au bon de livraison.

Remarque :

Le bon de livraison après vérification de la conformité des marchandises devra comporter la date de réception et le nom de la personne qui aura réceptionné la livraison.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Validation et comptabilisation de la facture

L'ensemble de ces pièces sera ensuite transmises à la comptabilité pour suivre la validation et l'imputation via l'élu responsable et le Trésorier Général.

La facture une fois validée sera comptabilisée et l'ensemble des pièces sera classé.

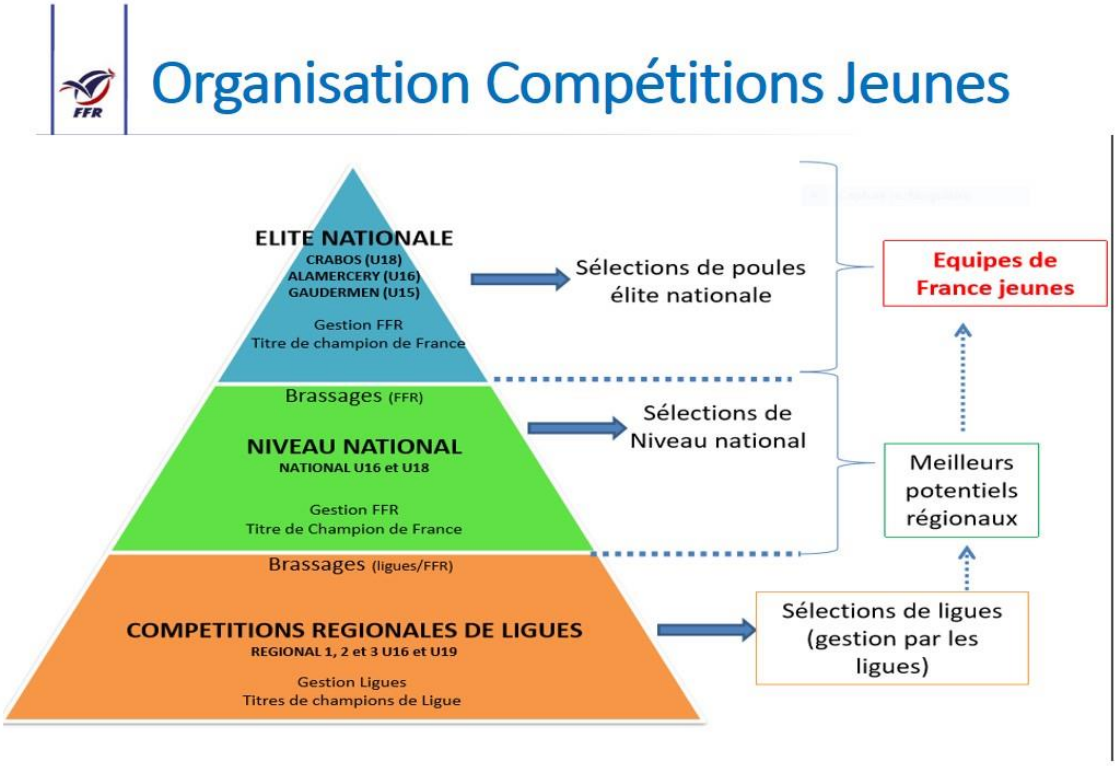
ANNEXE 3

Organisation des compétitions jeunes M16 et M18/M19 pour la saison 2018/2019

Organisation des Compétitions Jeunes (U19 & U16)

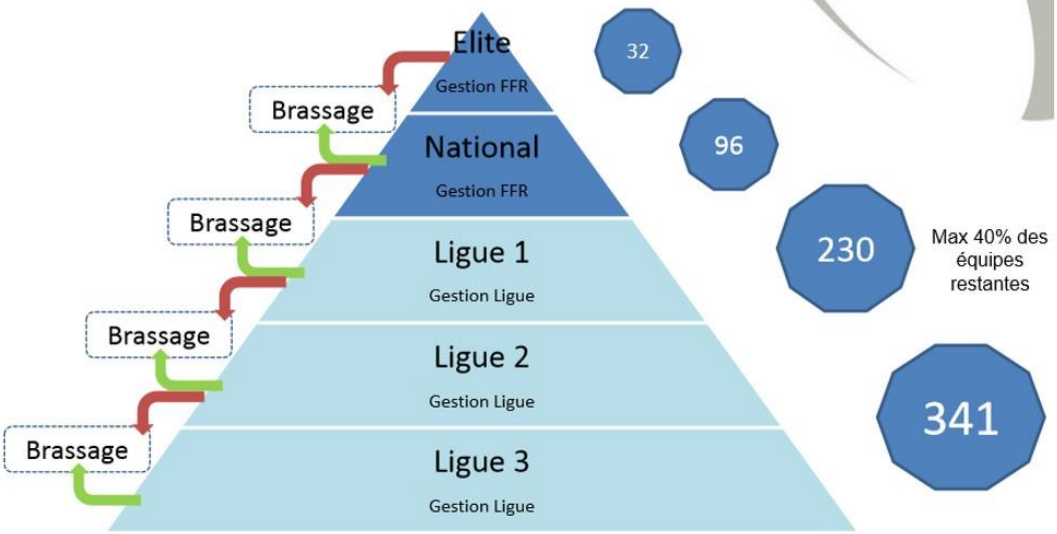
Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby

13/09/2018



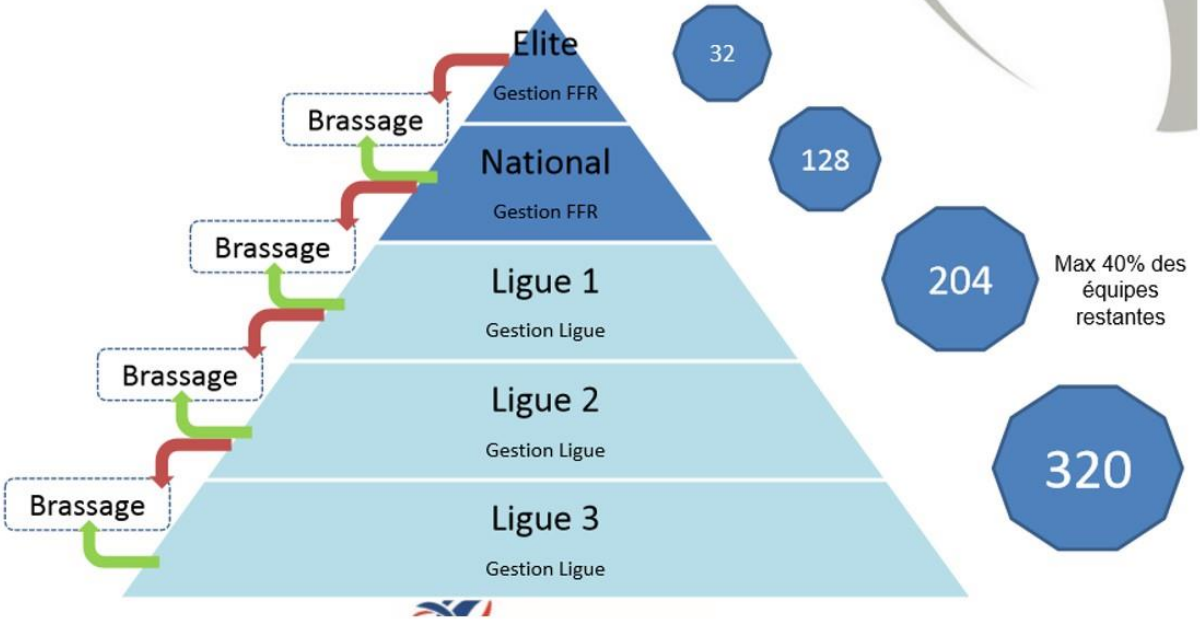
Nombre d'Equipes U18

5 Niveaux de Compétition avec un système de montée / descente



Nombre d'Equipes U16

5 Niveaux de Compétition avec un système de montée / descente



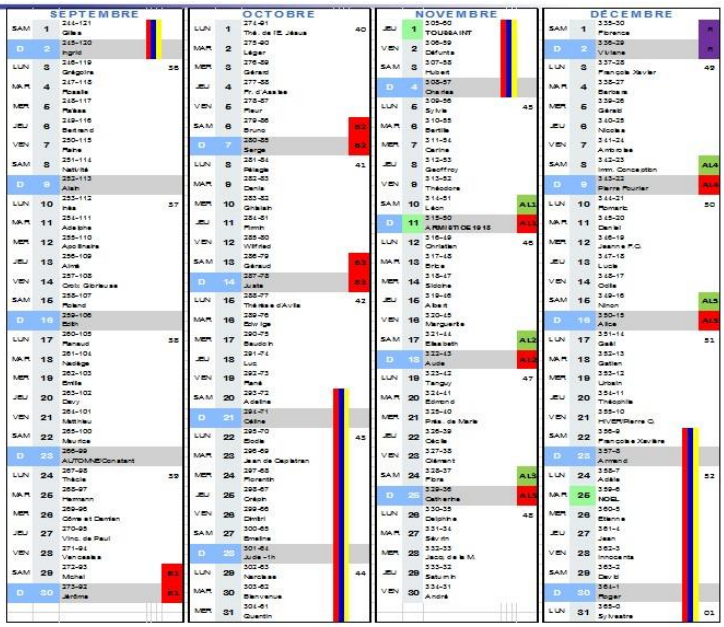
Championnat Régional IDF U19 & U16 2018 / 2019

- 54 équipes / rassemblements attendus pour participer aux compétitions de Ligue
- Brassage: 12 poules de 4 et 2 poules de 3 (matchs « secs »)
- Phase Qualificative:
 - 18 meilleures équipes en Ligue 1 : 3 poules de 8 équipes (14 matchs)
 - 36 équipes suivantes en Ligue 2: 6 poules de 6 équipes (10 matchs)
- Phase Finale Régionale:
 - Ligue 1: ¼ , ½ et Finale
 - Ligue 2: 1/8 , ¼ , ½ et Finale

Championnat Régional IDF U19 & U16 2019 / 2020

- Les 4 meilleures équipes de Ligue 1 rencontreront les 4 dernières équipes de National en barrage en septembre 2019 afin de déterminer les promotions et relégations.
- Question: pour la détermination des équipes qualifiées en Ligue 1 & Ligue 2 pour la saison 2019 / 2020:
 - Adoptons-nous le même système, a savoir un système de barrages entre les moins bonnes équipes de Ligue 1 et les meilleures de Ligue2
 - Ou, au contraire, organisons-nous un brassage complet de toutes les équipes inscrites en compétition de Ligue ?

Championnat Régional IDF U19 & U16 2018 / 2019



Championnat Régional IDF U19 & U16 2018 / 2019

